



Vol par effraction que je n'ai pas commis

Par **Slipate**, le **03/03/2019** à **09:04**

Bonjour,

J'ai eu un souci avec la police. Je vous explique : un jeune homme à été interpellé et perquisitionné pour vol par effraction. Arrivé au commissariat, il a donné mon nom et a dit que j'étais avec lui durant ce vol (qui n'est vraiment pas le cas). Ensuite la police est venue cher moi mais je n'étais pas là je travaille à 400 km de mon domicile. Ils n'ont rien laissé, pas de convocation, rien, mais reviennent une fois par semaine et toquent à la porte et repartent. Je sais pas quoi faire ? Puis-je faire transférer mon dossier dans la ville où je travaille ? Est-ce normal de pas recevoir de convocation à mon domicile ?

Merci.

Par **morobar**, le **03/03/2019** à **09:11**

Bonjour,

Quel dossier ?

EN fait c'est pour réaliser une perquisition, et votre présence est en général indispensable. Vous pouvez donc contacter le commissariat concerné et lui indiquer vos jours de présence au domicile.

Par **Slipate**, le **03/03/2019** à **09:51**

Bonjour le dossier de l'affaire et être entendu par le commissariat où je suis actuellement, mais ils peuvent perquisitionner sans preuve? Par simple dénonciation calomnieuse? Et je risque une garde à vue?

Par morobar, le 04/03/2019 à 08:22

Le dossier de l'affaire?

Vous le connaissez, ce dossier?

Non

Alors pourquoi ne pas contacter le commissariat d'origine?